

PROVINCE DE QUÉBEC - CANADA
MRC DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 FÉVRIER 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité d'East Hereford tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi 3 février 2025, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Monsieur Benoit Lavoie, les conseillers suivants :

Bernard Roy	siège 2
Maryse Dubé	siège 4
Richard Dubé	siège 5
Patrick Sweezey	siège 6
Absente Linda McDuff	siège 1
Vacant	siège 3

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur François Lessard, directeur général et greffier-trésorier par intérim, est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 25-02-09

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 16 « Varia » ouvert.

- 1. Ouverture de la séance par le Maire;**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2025;**
- 4. Période de questions réservée au public;**
- 5. Démission de la directrice générale et greffière-trésorière et ouverture du poste;**
- 6. Reddition de comptes PPA-CE;**
- 7. Reddition de compte FRR volet 4;**
- 8. Renouvellement ADMQ;**
- 9. Entente Ressourcerie des Frontières;**
- 10. Soumissions :**
 - 10.1. Balayage de rue;**
 - 10.2. Tracteur à pelouse;**
- 11. Gala méritas La Frontalière;**

12. **Changement de responsable EmployeurD;**
13. **Paiement des comptes :**
 - 13.1 **Comptes payés;**
 - 13.2 **Comptes à payer;**
14. **Bordereau de correspondance;**
15. **Rapports :**
 - 15.1. **Maire**
 - 15.2. **Conseillers**
 - 15.3. **Directeur général par intérim**
16. **Varia;**
17. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JANVIER 2025;

Point reporté à une prochaine séance.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question.

5. DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET OUVERTURE DE POSTE;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la lettre de démission de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-Ève Breton, datée du 3 février 2025;

ATTENDU QU' en vertu de son contrat de travail, un préavis d'un mois est demandé;

ATTENDU QU' un retour progressif était prévu pour le 4 février 2025;

ATTENDU QUE le poste devra être comblé et ce, dans les meilleurs délais;

ATTENDU QUE le conseil a reçu une offre de service du Groupe GCRH, afin de faciliter la recherche de candidats pour combler le poste

Résolution 25-02-10

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D' accepter la démission de madame Marie-Ève Breton, effective le 3 mars 2025, tout en respectant le retour progressif;

DE retenir les services du Groupe GCRH pour assister la municipalité dans la recherche de candidats afin de combler le poste vacant;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. REDDITION DE COMPTES PPA-CE

ATTENDU QUE la municipalité d'East Hereford a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Résolution 25-02-11

Il est proposé par le conseiller Patrick Sweezey,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D' approuver les dépenses d'un montant de 65 994\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. REDDITION DE COMPTES FRR VOLET 4

ATTENDU QU' une aide financière a été octroyée à la municipalité afin de réaliser des travaux de rénovations à l'ancien presbytère par le programme Aide à des projets locaux de vitalisation, volet 4 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés avant le 30 octobre 2024;

ATTENDU QUE les travaux réalisés respectent les modalités du protocole d'entente 2023-000705;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Résolution 25-02-12

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,

appuyé par le conseiller Richard Dubé,

QUE le conseil d'East Hereford approuve les dépenses d'un montant de 35 223.54\$ relatives aux travaux de rénovation de l'ancien presbytère et sa reddition de compte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. RENOUVELLEMENT ADMQ

ATTENDU QUE le renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ est venu à échéance;

ATTENDU QUE l'adhésion est transférable à la prochaine direction générale lorsque le poste vacant sera comblé;

Résolution 25-02-13

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D' autoriser le renouvellement de la direction générale à l'ADMQ.

D' autoriser le paiement du renouvellement au montant de 502 \$ taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. ENTENTE RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières a transmis à la Municipalité une offre de services d'une durée de deux ans (2025 et 2026);

ATTENDU QUE le tarif exigé pour 2025 et 2026 est de 650\$ par tonne pour un total de 3900\$ plus taxes en 2025 et que le montant de 2026 sera déterminé en fonction du tonnage envoyé en date du 30 juin 2025;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite poursuivre le partenariat avec la Ressourcerie des Frontières;

Résolution 25-02-14

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D' autoriser monsieur le maire et le directeur général par intérim à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. SOUMISSIONS

10.1 BALAYAGE DE RUE

ATTENDU QUE la municipalité doit faire le balayage des rues à chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une seule soumission;

Résolution 25-02-15

Il est proposé par le conseiller Patrick Sweezey,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'accepter la soumission des entreprises Breton au montant de 6 493.21 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 TRACTEUR À PELOUSE

Point reporté à une prochaine séance.

11. GALA MÉRITAS LA FRONTALIÈRE

ATTENDU QUE le gala méritas de la Polyvalente La Frontalière de Coaticook aura lieu le 4 juin prochain;

ATTENDU QU' une contribution financière a été demandée;

ATTENDU QUE la municipalité désire faire une contribution pour l'année 2025;

Résolution 25-02-16

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

D'offrir un montant de 100 \$ de contribution à la Polyvalente La Frontalière pour le gala méritas 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. CHANGEMENT DE RESPONSABLE EMPLOYEURD

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière madame Marie-Ève Breton a remis une lettre de démission;

ATTENDU QUE monsieur François Lessard occupe le poste de directeur général sur une base intérimaire pour une période indéterminée;

ATTENDU QUE certaines modifications doivent être apportées aux paies de la municipalité;

Résolution 25-02-17

Il est proposé par le conseiller Patrick Sweezey,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

DE nommer François Lessard, à titre de responsable du service EmployeurD pour la municipalité (dossier 00252192 et 00252193)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. PAIEMENT DES COMPTES

13.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le 2612

paiement des comptes d'un montant total de 60 834.24 \$ payé du 1er au 30 janvier 2025;

Résolution 25-02-18

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 60 834.24 \$ payé du 1er au 30 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 Comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour les comptes à payer d'un montant total de 63 795.58\$ en date du 30 janvier 2025;

Résolution 25-02-19

Il est proposé par le conseiller Patrick Sweezey,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 63 795.58\$ en date du 30 janvier 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Monsieur François Lessard, directeur général et greffier-trésorier par intérim, a lu la correspondance reçue.

14. RAPPORTS :

15.1 Maire

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la réunion des maires, lors de laquelle il a été question d'Acti-Bus et du camp Kionata.

15.2 Conseillers (ères)

Monsieur Bernard Roy nous informe d'une réunion à venir de la Fondation Bel-Environ et des projets qui y seront discutés.

Monsieur Richard Dubé fait le compte-rendu d'une rencontre de Forêt Hereford.

Monsieur Patrick Sweezey informe des préparatifs du repas de cabane à sucre.

15.3 Direction générale

Le directeur général par intérim fait part de plusieurs sujets et des dossiers traités au cours du dernier mois.

16. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 21 h 20.

Benoit Lavoie, maire

François Lessard,
directeur général et
greffier-trésorier par intérim